

EVEIL ET JEUX DE L'ENFANT DE 0 À 12 MOIS



Marne
LE DÉPARTEMENT

SOMMAIRE

- 3 VOTRE RÔLE
- 4 DÈS LA NAISSANCE
- 5 VERS 2-3 MOIS
- 6 VERS 3-4 MOIS
- 7 VERS 5-6 MOIS
- 8 VERS 6-9 MOIS
- 9 VERS 9-12 MOIS
- 10 RECOMMANDATIONS



Dès la naissance, l'enfant a besoin de jeux pour découvrir le monde, grandir et se sociabiliser.

« jouer ensemble » = plaisir partagé

« laisser jouer » = liberté

« donner à jouer » = l'adulte choisit les jeux

« faire jouer » = l'adulte fixe les règles

VOTRE RÔLE

- Laisser l'enfant découvrir à son rythme car chacun a un développement qui lui est propre.
- Mettre à disposition 2 à 3 jouets.
- Varier les jouets proposés.
- Laisser l'enfant choisir son jeu tout en assurant sa sécurité (jeux adaptés à l'âge de l'enfant, bon état du jouet et normes de sécurité). Les jouets doivent correspondre aux normes **CE**.
- Jouer avec lui.
- Ne pas interrompre l'enfant absorbé dans son jeu.

DÈS LA NAISSANCE

Le nouveau-né fixe du regard soit un point lumineux soit un visage mais la vision est floue.



Le nouveau-né a besoin qu'on lui parle de façon douce et sécurisante.

L'hypotonie prédomine à la tête et au tronc

Nouveau-né tiré en position assise



La tête retombe en arrière.

Nouveau-né tenu en position assise



Le dos : cyphose globale, absence de tonus musculaire. La tête retombe en avant.

Développement

- Le nouveau-né voit parfaitement à 25-30 cm. Au-delà, sa vision est floue.
- Il entend les voix et reconnaît celles de ses proches.
- Il est attiré par les couleurs vives, contrastées et la lumière.
- Il ne tient pas sa tête.
- Il est sensible aux caresses et à la façon d'être porté.

Activités

- Mobiles de couleurs vives
- Musiques douces
- Maternage :
 - câlins
 - bercements
 - portages

VERS 2 - 3 MOIS



*« Préhension au contact »
c'est une préhension
involontaire au contact
d'un objet placé dans sa main.*

Développement

- Il tourne la tête pour suivre un objet.
- Il tient un objet placé dans sa main.
- Il commence à gazouiller et à jouer avec ses mains.

Activités

- Jeux de voix
- Jeux de main
- Berceuses, musiques douces
- Hochets, anneaux de couleurs et textures diverses, balles, cubes en tissu

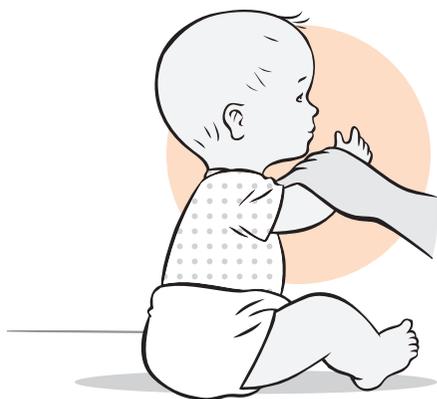
On peut commencer à l'installer sur un tapis d'éveil assorti d'un portique.

VERS 3 - 4 MOIS



A plat ventre redressement de la tête de 45° à 90° : s'appuie sur les avant-bras.

Créer autour de lui un univers reposant avec des stimulations ponctuelles et différentes.



Tenu assis : tête droite, dos et nuque fermes mais la région lombaire reste faible.

Développement

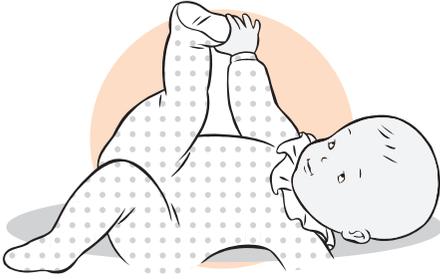
- Le nourrisson commence à attraper les objets.
- Il tient sa tête et peut prendre appui sur ses avant-bras.

Activités

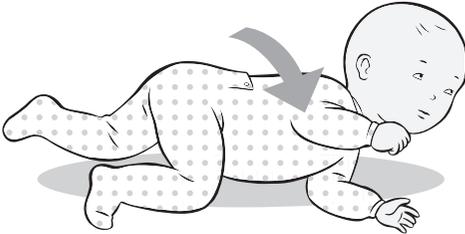
- Jeux au sol
 - tapis d'éveil coloré,
 - carrés de tissus de couleurs vives
 - anneaux
 - clefs
 - ballons d'activités
- Comptines à gestes, chansons douces



VERS 5-6 MOIS



A plat dos : l'enfant aime jouer avec ses pieds.



Le contrôle de ses muscles abdominaux lui permet de rouler du dos sur le côté.



A plat ventre : l'enfant peut facilement faire usage de ses mains pour jouer.

Développement

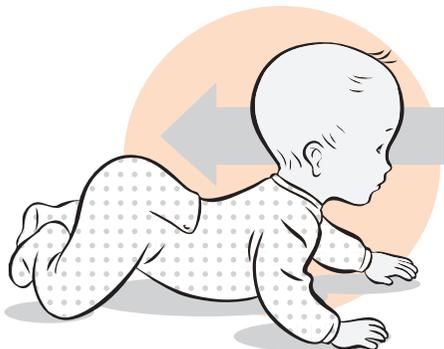
- Le bébé joue avec ses pieds.
- Il roule du dos sur le côté.
- Il prend volontairement les objets.

Etre attentif au comportement du bébé et savoir repérer les signes de fatigue.

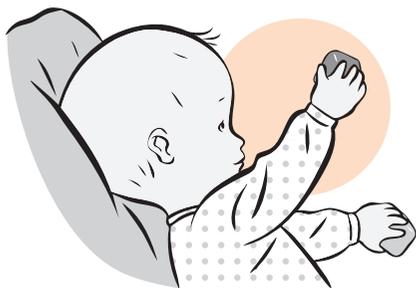
Activités

- Gros ballons, balles en tissu ou souples
- Comptines, marionnettes, musiques variées
- Tableaux d'éveil
- Jouets à secouer

VERS 6 - 9 MOIS



*Il apprend à ramper !
Ses mouvements commencent à reculer.*



*La préhension volontaire globale est bien acquise.
L'enfant peut tenir 2 cubes dans ses mains mais
si les cubes disparaissent, il ne les cherche pas.*

Développement

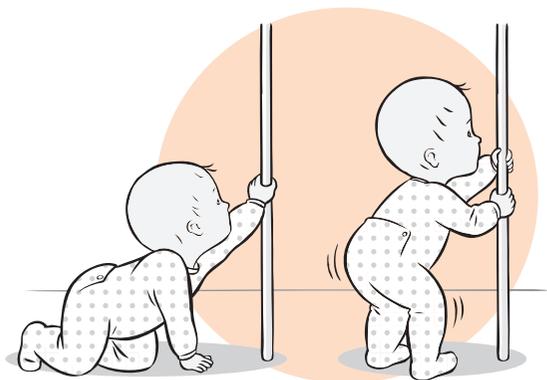
- La motricité évolue du rouler au ramper puis vers la position assise.
- La préhension s'affine.

Activités

- Livres sensoriels en tissus, plastifiés, cartonnés
- Jeux de «Coucou, me voilà»
- Jeux d'empilement, d'emboîtement, gobelets gigognes
- Jeux dans le bain
- Culbutos
- Jeux d'activités sonores et lumineux

Aux alentours de 8-9 mois, les premières difficultés de séparation apparaissent.

VERS 9 - 12 MOIS



Il se met debout en se tenant aux meubles ou au parc, il tient quelques instants et il tombe...

Développement

- Bébé tient assis, se déplace, commence à se mettre debout en prenant appui.
- Il joue à jeter.
- Il imite les gestes (bravo...).
- Bébé double les syllabes et prononce ses premiers mots.
- Il tend un jouet.
- Ses gestes sont mieux maîtrisés et plus précis.



Encastrement : il remet un rond dans le trou correspondant après démonstration de l'adulte.

Activités

- Livres, imagiers
- Jeux d'eaux
- Boîtes à transvaser
- Chariots, pousseurs, trotteurs
- Jeux de ballons
- Premiers jeux d'encastrement
- Parcours de motricité avec coussins, boudins à escalades
- Instruments de musique : tambourins, xylophone, bâtons de pluie...

RECOMMANDATIONS



Le nourrisson a besoin de se sentir en sécurité. Celle-ci est apportée par l'attention et le regard que l'adulte porte sur lui.

Il a besoin de temps et d'espace, l'adulte ne doit pas être trop intrusif, afin de laisser l'enfant évoluer à son rythme.

Généralement, les sorties dans la nature sont recommandées dès le plus jeune âge en prenant les précautions nécessaires (habillage, biberon d'eau, changes complets...).

LE YOUNPALA

Installé dans le « youpala », l'enfant manque des étapes indispensables à son bon développement et ses échanges avec l'adulte sont limités.

Le youpala isole l'enfant tout en lui facilitant l'accès à des objets dangereux, le met en situation de risque et de chutes dans les escaliers.

Par ailleurs, cela peut entraîner une marche sur la pointe des pieds, une coordination malhabile et une instabilité à l'origine de chutes plus fréquentes et plus graves car l'enfant n'a pas appris à se protéger.

A l'inverse la victoire de ses premiers pas autonomes lui donnera confiance. Les « youpalas » sont interdits dans plusieurs pays.



DÉPARTEMENT DE LA MARNE

Service Protection maternelle et infantile

2 bis rue de Jessaint - CS 30454

51038 Châlons-en-Champagne cedex

tél : 03 26 69 52 71

fax : 03 26 70 99 41

courriel : pmi@marne.fr

marne•fr